

” Plantes toxiques et humeurs peccantes : la pensée du poison dans l’œuvre de Hildegarde ”

Laurence Moulinier

► **To cite this version:**

Laurence Moulinier. ” Plantes toxiques et humeurs peccantes : la pensée du poison dans l’œuvre de Hildegarde ”. Franck Collard, Evelyne Samama. Le corps à l’épreuve. Poisons, remèdes et chirurgie : aspects des pratiques médicales dans l’Antiquité et au Moyen Âge, Dec 1999, Reims, France. Langres, Dominique Guéniot, pp.71-101, 2002. <halshs-00609201>

HAL Id: halshs-00609201

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00609201>

Submitted on 10 Jun 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Plantes toxiques et humeurs peccantes : la pensée du poison chez Hildegarde de Bingen

Hildegarde de Bingen (†1179) passe pour avoir composé entre 1150 et 1158 deux ouvrages scientifiques, connus sous les noms usuels de *Physica*¹ et *Causae et curae*² ; bien qu'ils aient suscité une abondante littérature critique³, d'importants problèmes liés à la tradition textuelle ainsi qu'à l'authenticité de ces écrits demeurent⁴ mais nous ne nous y arrêterons guère, et prendrons ici ces deux textes tels quels pour objet d'étude.

Quelques mots s'imposent toutefois quant à leur forme respective : le premier, également connu sous le titre de *Liber subtilitatum* (le seul qu'il ait dans les manuscrits complets connus) se présente comme une pharmacopée épousant la forme bien connue des encyclopédies naturelles ; le réel y est classé en catégories correspondant à autant de sections (8 ou 9 selon les témoins manuscrits), à savoir *de plantis*, *de elementis*, *de arboribus*, *de lapidibus*, *de piscibus*, *de avibus*, *de animalibus*, *de reptilibus* et *de metallis*. A l'intérieur de chaque section (*liber*) se succèdent, selon un ordre sur lequel on reviendra, des chapitres en nombre variable (le plus gros livre, et de loin, étant le *liber de plantis*) ; chacune de ces notices obéit à une structure binaire, et, après un bref exposé des caractéristiques de la créature considérée (qui n'est jamais une description physique), suit un énoncé de ses propriétés, principalement médicales. Sa vertu pour l'alimentation, pour l'habillement ou autre est parfois notée (l'anthropocentrisme est prégnant, mais le bien des animaux n'est pas pour autant oublié), mais c'est bien l'optique médicale qui domine. Notons pour en finir avec cette brève présentation liminaire qu'un souci d'exhaustivité semble commander l'œuvre puisqu'y sont également cités des animaux ou végétaux sans nom précis, ainsi que des créatures sans valeur médicale. Certains compléments ont pu être le fait de Hildegarde elle-même et d'autres, celui d'anonymes continuateurs ; quoi qu'il en soit, ce souci de complétude rattache étroitement le *Liber subtilitatum* à la tradition encyclopédique.

Causae et curae, pour sa part, est beaucoup plus problématique, et pas seulement parce qu'il n'est connu de nos jours que par un manuscrit unique et manifestement très interpolé. Dans cet ouvrage aussi, c'est la perspective médicale qui domine, mais à l'intérieur de chacune des 5 (ou 6) sections dont il est constitué, l'ordre dans lequel sont agencés les paragraphes recèle encore plus d'un mystère. *Causae et curae* est en effet divisé non pas en livres, comme la *Physica*, mais en différentes parties commençant par une grande initiale et dénuées de titre ; les paragraphes sont pour leur part précédés de rubriques dont le vocabulaire n'appartient pas à la langue du traité.

On peut toutefois en indiquer grossièrement les grandes lignes : le *liber I* traite de la création du monde, des éléments, des planètes et des astres avec leur influence sur la génération humaine, de la diversité des eaux et des forces de la terre ; le *liber II*, de loin le plus gros du traité, commence par évoquer la chute d'Adam et d'Eve, vue comme origine des maladies, et se présente ensuite comme un fouillis d'observations sur l'anatomie, la physiologie, et la vie agreste, entremêlées de retours sur l'histoire sainte, de considérations morales et d'interprétations de certains phénomènes naturels. Le "livre" III énumère des maladies organiques, en gros selon l'ordre *de capite ad calcem*, en indiquant une prescription et parfois une diète appropriée à chacune d'entre elles. La section suivante (IV) poursuit l'énumération des maladies accompagnées de leurs traitements, mais l'ordre logique en est difficile à discerner. La cinquième section, quant à elle, traite de pathologie et de sémiologie médicale en abordant tour à tour les signes de vie et de mort, l'interprétation des humeurs, des urines et des selles, et les différentes sortes de fièvres, et enfin les traitements que peuvent offrir les eaux et les bains. Sont ensuite évoquées les peines du purgatoire, avant des observations sur le teint, le sommeil,

¹ *S. Hildegardis abbatissae subtilitatum diversarum creaturarum libri novem*, in: *Sanctae Hildegardis abbatissae opera omnia*, éd. J.-P. Migne, *Patrologiae cursus completus*, Series Latina, tome 197, Paris, 1855, col. 1117-1352 (dorénavant abrégé en *LSN*).

² *Beatae Hildegardis causae et curae*, éd. P. Kaiser, Leipzig, 1903 (dorénavant cité *CC*).

³ La bibliographie les concernant est immense ; pour s'en faire une idée, on se reportera à *Hildegard von Bingen. Internationale wissenschaftliche Bibliographie*, éd. M.-A. Aris, M. Embach, W. Lauter, et alii, Mayence, 1998.

⁴ Voir entre autres I. Müller, "Zur Verfasserfrage der medizinisch-naturkundlichen Schriften Hildegards von Bingen", *Tiefe des Gotteswissens — Schönheit der Sprachgestalt bei Hildegard von Bingen*, éd. M. Schmidt, Internationales Symposium in der Katholischen Akademie Rabanus Maurus, Wiesbaden-Naurod vom 9. bis 12. September 1994, Stuttgart-Bad Cannstatt, 1995, p. 1-17, et L. Moulinier, "Hildegarde ou Pseudo-Hildegarde ? Réflexions sur l'authenticité du traité *Cause et cure*", Actes du colloque international "Hildegard von Bingen 1098-1998", Mayence, 16-19 mars 1998, à paraître.

le coryza, les causes de fièvre, etc. Un *lunarium* dont l'authenticité fait encore l'objet de débats constitue la sixième et plus problématique section du traité.

Ajoutons pour finir que ces deux œuvres ont maint point commun, et pas seulement en ce qui concerne le style ou les idées, voire les *leitmotive* ; de fait deux textes surgissent sous forme de diptyque là où Hildegarde ne reconnaissait la paternité que d'un seul écrit, et il est désormais avéré que les sections III et IV du *Causae et curae* ne sont qu'un montage et réagencement de différents chapitres du *Liber subtilitatum*, ayant substitué à l'ordre encyclopédique d'autres types d'entrées⁵.

Quoi qu'il en soit de l'histoire embrouillée de ces œuvres, il est frappant de constater que dans l'une comme dans l'autre (et a fortiori si elles n'en formaient qu'une à l'origine), le champ sémantique du *venenum* constitue une sorte de fil rouge auquel on peut assigner différents niveaux de présence et de fonction : en effet non seulement Hildegarde ménage une place importante à la notion de poison dans sa *Weltanschauung*, mais aussi elle fait preuve d'une grande familiarité avec la réalité multiforme des *venena*. On envisagera donc tour à tour les deux visages du *venenum* dans l'œuvre qui lui est attribuée, son rôle théorique, sa place dans la conception du monde de la nonne, puis la place qu'il occupe dans la *praxis* médicale recommandée par ces deux écrits.

À un premier niveau de lecture, tout d'abord, la pensée du toxique semble commander à l'ordre d'agencement des sections composant le *Liber subtilitatum*. Du liber I au liber IX en effet (le liber II, *de elementis*, constituant une exception puisqu'il pourrait bien n'avoir eu ni ce titre ni cette place à l'origine) les sections se succèdent apparemment dans un ordre qui mène du meilleur (les plantes) au moins bon à manger, voire au non-comestible (les métaux). Ce principe de succession est particulièrement facile à repérer dans les sections animalières, mais il peut même somme toute s'étendre à l'ensemble du traité, qui s'ouvre sur les plantes, les plus représentées, pour se clore sur les métaux⁶. Certes, l'ordre de succession des quatre livres zoologiques est aussi l'ordre d'apparition des différentes espèces dans la Création selon la *Genèse* : poissons et oiseaux furent créés au cinquième jour, animaux et reptiles le jour suivant⁷ (un ordre qui correspond aussi à un *decrecendo* du point de vue de la pureté de leur mode de génération) ; mais au sein même du sous-groupe formé par les livres animaliers, un manuscrit de la *Physica* nous conforte dans l'hypothèse que le degré de toxicité y constitue un principe directeur : en effet dans le manuscrit de Florence (Biblioteca Medicea Laurenziana, Ashburnham 1323), la section *de reptilibus* s'intitule *de vermibus venenosis*⁸.

Voilà pour un aperçu sur l'économie générale du traité. Or au seuil de chacune de ses sections, comme d'ailleurs dans le *Causae et curae*, Hildegarde expose une conception de la création, et donc du créé qu'elle se propose de détailler, où la notion de *venenum* s'avère un puissant concept opératoire. En outre, à l'intérieur de chaque section cette fois, *venenum* et ses dérivés (y compris leurs équivalents vernaculaires) fonctionnent comme un discriminant : il est distingué en effet entre les créatures *bonae* (ou *utiles*), celles qui ne présentent ni utilité ni danger pour l'homme et desquelles en un sens il n'y a rien à dire si ce n'est qu'on les connaît, dans la lignée de l'entreprise adamique de dénomination (d'où les différentes mentions, à propos des herbes notamment, de *unkrut*, "mauvaises herbes"), et celles enfin qui sont non seulement inutiles mais encore *nocivae* ou *venosae*⁹. En matière de toxicité, les

⁵ Sur les problèmes liés à l'histoire du texte, je me permets de renvoyer au livre que j'ai tiré de ma thèse, *Le manuscrit perdu à Strasbourg. Enquête sur l'œuvre scientifique de Hildegarde*, Paris-Saint-Denis, 1995.

⁶ Question plus développée dans L. Moulinier, "L'ordre du monde animal selon Hildegarde de Bingen" dans *L'homme, l'animal domestique et l'environnement du Moyen Age au XVIIIe siècle*, éd. R. Durand, Nantes, 1993, p. 51-62.

⁷ Cf. *Genèse*, I, 26 : "Dieu dit : "Faisons l'homme à notre image, comme notre ressemblance, et qu'il domine sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel, les bestiaux, toutes les bêtes sauvages et toutes les bestioles qui rampent sur la terre". (*La Bible de Jérusalem*, Paris, 1975, p. 18).

⁸ Rappelons que le concept de *vermes* a alors une extension très large, et qu'il recouvre des catégories d'animaux (batraciens, reptiles, insectes) que nous distinguons aujourd'hui. Hildegarde range pour sa part certains insectes parmi les *aves* et d'autres avec les *reptilia* ; au XIIIe siècle, un encyclopédiste comme Thomas de Cantimpré, dans son *Liber de natura rerum*, séparera les serpents des *vermes*, regroupés en un 9e livre (après celui des serpents), comprenant abeille, araignée, crapaud, cigale, fourmi, mouche, puce, grenouille, tortue, sangsue ou guêpe.

⁹ Voir ainsi dans le livre consacré aux oiseaux, l'exemple de la Pie : *pascua querit, quae venenosa et nociva sunt, sive herbulae sive cadavera sint, et ideo caro ejus ad comedendum homini ut venenum contraria est* (VI, 33, *De Pica*, col. 1300C) ; celui du Geai des chênes : *caro ejus autem quasi venenum homini esset, qui eam comederet, quia tempestatibus perfunditur et quoniam diversam naturam morum habet* (VI, 34, *De Hera*, col. 1300D) ; ou

choses n'ont toutefois rien de manichéen : d'importantes nuances existent et l'on peut globalement distinguer entre les trois cas de figure suivants :

- tout d'abord les créatures qui, en soi, n'ont rien de négatif, mais qui s'avèreraient comme du poison pour l'homme s'il en ingérait ;
- celles qui ne sont que venin et danger ;
- celles enfin qui sont à penser de prime abord comme éminemment toxiques ou dangereuses et qui pourtant, peuvent renfermer quelque bienfait.

La toxicité du premier type peut être illustrée par le chapitre que l'on vient de citer sur le Geai des chênes, quant aux deux suivantes, on peut en donner un aperçu par la différence de traitement opposant par exemple les chapitres consacrés à la mouche¹⁰ et à la sauterelle¹¹, si l'on veut rester fidèle au *liber VI*.

Comme on va le voir, cette volonté de déceler le bien derrière l'apparence du mal (qui nous renvoie aussi à la notion de *subtilitates* présente dans le titre de l'œuvre) est particulièrement frappante à propos des plantes, un domaine apparemment fort bien connu de Hildegarde, et des "reptiles", les *vermes venenosi* du manuscrit de Florence. Mais l'approche de ces deux catégories relève de deux domaines différents : si l'énoncé de propriétés médicinales de plantes toxiques renvoie à l'immense question des sources du savoir naturaliste, et en l'occurrence botanique¹², de l'abbesse, l'attribution de vertus ou de propriétés positives à des créatures globalement entachées de négativité est pour sa part à relier à une véritable théologie, et plus précisément, à la pensée de la Chute, qui traverse tous les écrits de Hildegarde.

Naissance des venins

La Chute représente à ses yeux une sorte de catastrophe cosmique, et elle en énumère inlassablement les conséquences : la création toute entière en a été affectée, et bien sûr l'homme au premier chef. La chute a touché autant le corps que l'esprit, et le *Cause et cure* surtout décline à loisir la liste des répercussions de cet événement : l'homme a sombré dans le péché, la lumière a été chassée par les ténèbres, la nature du plaisir sexuel a changé, la voix humaine elle-même, qui était la "voix des joies supérieures", s'est transformée en rires et en ricanements, l'unité humorale a été remplacée par une pluralité d'humeurs, etc. À l'époque où écrit Hildegarde, l'idée d'une concomitance entre la Chute et l'apparition des venins, en particulier dans le corps de l'homme, n'est certes pas un thème nouveau en soi, mais dans l'œuvre de la nonne, cette pensée de la Chute et de ses conséquences se fait véritablement *leitmotiv*. Elle trouve de fait aussi une expression en dehors de ses écrits scientifiques¹³, mais c'est bien dans *Causae et curae* qu'elle est le plus volontiers ressassée :

"Dieu a créé l'homme de telle façon que tous les animaux lui sont soumis et sont à son service ; mais quand l'homme eut transgressé le commandement de Dieu, il fut changé, dans son corps comme dans son âme. Car la pureté de son sang fut modifiée, si bien qu'au lieu de pureté, il émit l'écume de sa semence. Car si l'homme était resté dans le Paradis, il se serait maintenu dans un état immuable et parfait. Mais, après sa transgression, toutes choses se sont transformées en amertume"¹⁴.

Où, quelques pages plus loin :

"Si l'homme était resté dans le paradis, il n'aurait pas, en son corps, ces flegmes d'où naissent beaucoup de maux, mais sa chair serait intacte et sans souillures. Mais parce qu'il s'est allié avec le mal et a abandonné le bien, il est devenu

encore de la Hulotte : *Et si homo carnes ejus comederet, ei quasi venenum esset, propter malam naturam, quam in se habet* (LSN, VI, 35, *De Ulula*, col. 1301B).

¹⁰ LSN, VI, 64, *De Musca*, col. 1309C : *In hyeme autem musca omnino venenosa est, et homini periculosa, nisi quem Deus custodit.*

¹¹ LSN, VI, 66, *De Locusta*, col. 1310B : *ubi aura et terra frigida est, ibi in regionibus illis caro locustae aliquantum venenosa et ad comedendum periculosa. [...] Nam de rigore terrae venenum in se colligit, sed in calida terra, propter bonum calorem ejus, veneno caret.*

¹² Voir entre autres à ce sujet I. Müller, *Die pflanzlichen Heilmittel bei Hildegard von Bingen*, Salzbourg, 1982 ; D. Delley, *Hildegarde de Bingen et les plantes médicinales*, Bâle, 1988 ; et, tout récemment, V. Sweet, "Hildegard of Bingen and the Greening of Medieval Medicine", *Bulletin of the History of Medicine*, 73.3 (1999), p. 381-403 (je remercie chaudement Evelyne Samama de m'avoir procuré ce dernier article).

¹³ Par exemple *Scivias*, I, 4, PL 197, col. 419BC : *Ah me miseram ! quia per Adam noxia venena mihi afflata sunt, ou Hildegardis, Epistolarium*, éd. L. VAN ACKER, Turnhout, 2 vol., 1991-1993, II, Ep. CXCIV, p. 321 : *Et sic venter ejus prevaricatus est... At nunc femur ejus pollutum est veneno sudante.*

¹⁴ Hildegarde de Bingen, *Les causes et les remèdes*, trad. P. Monat, Grenoble, 1997, p. 49.

semblable à la terre, qui fait pousser des herbes bonnes et utiles, mais aussi de mauvaises et d'inutiles, et qui a en elle de la mauvaise et de la bonne humidité, de la bonne et de la mauvaise sève. Car, après qu'Adam eut goûté au mal, le sang de ses fils s'est transformé en poison dans la semence par laquelle sont procréés les fils des hommes. [...] Tout cela est né du mal que fit l'homme au commencement parce que, si Adam était resté dans le paradis, il aurait gardé la très douce santé de cette merveilleuse demeure, de même qu'un baume très fort émet une excellente odeur. Maintenant au contraire, l'homme contient en lui du poison, du flegme et diverses maladies"¹⁵.

Une telle idée avait trouvé sa formulation au IV^e siècle dans la littérature pseudo-clémentine¹⁶ ou dans l'*Hexaemeron* de Basile¹⁷, et elle jouit au XII^e siècle d'une faveur qui ne se démentit pas au XIII^e : à l'époque de Hildegarde, une miniature de l'*Hortus deliciarum* de l'abbesse Herrade, représentant la création des animaux, fait écho à la leçon hildegardienne de l'apparition des venins sur terre après la chute¹⁸, à la charnière entre XII^e et XIII^e siècle, différents recueils de *Questions salernitaines* en prose, qui rassemblent le savoir naturaliste de l'école de Salerne apporté en Angleterre, interrogent le lien entre la Chute d'Adam et l'apparition des humeurs dans son corps¹⁹, et l'encyclopédiste Alexandre Neckam (†1217), dans son *De naturis rerum*, affirme à son tour que "si l'homme n'avait pas péché, il n'y aurait pas de poison nocif"²⁰.

Par différents relais, entre autres certains traités d'Anselme de Cantorbéry (†1109)²¹, le motif du lien entre Chute et venin s'est propagé hors du domaine scientifique, comme peut en témoigner un sermon du franciscain Berthold de Ratisbonne (†1272) :

"Le bienheureux Anselme de Cantorbéry a écrit : "Le Tout-Puissant nous avait créés immortels, à l'abri des maux et des péchés, mais quand le serpent donna son mauvais conseil à Adam et Eve, et quand Adam et Eve le suivirent et mangèrent le fruit, ils avalèrent en même temps le poison et tout le venin du serpent. Le venin empoisonna leur corps et leur âme et les priva de l'immortalité. Et il en fut ainsi jusqu'à ce que Dieu nous prît en pitié". [...] En avalant la pomme, Adam contracta non seulement un mal physique mais aussi la maladie de son âme. La pomme fut néfaste à son corps et entraîna une multitude de maux corporels ainsi qu'une multitude de maux spirituels : les péchés !"²².

La naissance des humeurs mauvaises, des *venenosae spumae* ou *flegmata* à l'intérieur du corps de l'homme trouve là sa cause, et cette pensée du poison qui se serait introduit dans le corps de l'homme avec la Chute est pour ainsi dire ruminée par Hildegarde. Son originalité tient notamment à l'extension qu'elle donne à ce concept, et la Chute apparaît sous sa plume comme un empoisonnement généralisé : la semence de l'homme s'en est trouvée altérée de même que le sang de la femme²³ (mais soulignons au passage que Hildegarde se distingue des médecins ou théologiens en refusant de

¹⁵ *Ibidem*, p. 52-53.

¹⁶ Cf. par exemple Rufinus, *Clementinae Recognitiones*, IV, 9, éd. P. Gersdorf, Leipzig, 1838, p. 118 : *ob reverentiam namque creatoris nulla aegritudo in eos, nullum vitium corporis, nulla ciborum dominata corruptio...*

¹⁷ Cf. L. THORNDIKE, *A History of Magic and Experimental Science during the first XIII centuries of our era*, vol. II, New York, 1923, p. 201.

¹⁸ HERRADIS HOHENBURGENSIS, *Hortus deliciarum*, 2 vol., Londres-Leyde, 1979, p. 17 : *Venenosa et pernicioosa animantia creata sunt innoxia, et per peccatum facta sunt noxia. Nichil enim homini nocuissent si non peccasset.* Comparer par exemple avec LSN, VIII, *praefatio*, col. 1337A.

¹⁹ Cf. *The Prose Salernitan Questions*, éd. B. Lawn, Londres, 1979, P, 35, p. 220 : *Quare secundum phisicam quare Adam positus fuit in paradiso et intus peccavit ? Novisti Deum creasse Adam temperatum in omnibus qualitatibus...*; C, 28, p. 337 *Cur homo modo non generatur ex elementis ut ante fuit creatus ?...*; Ba 97, p. 187 : *Post Ade peccatum concupiscentie pena defluxit in rationalia animalia, et ita in mulieres, etc.*

²⁰ Alexander Neckam, *De naturis rerum*, II, 156, éd. Th. Wright, Londres, 1863, p. 250 : *si non peccasset homo, nullum venenum nocivum esset... Ante peccatum enim primae praevaricationis temperatae complexionis erat Eva, sed Adam temperatissime [...] nulla itaque aegritudo, nulla sanitatis perturbatio fuisset, si in statu gloriae suae stetisset.*

²¹ En particulier *De casu diaboli* (PL 158, col. 325-360) ou le *Liber de conceptu virginali et originali peccato*, par exemple cap. II, col. 454 : *qualiter humana natura corrupta est.*

²² Berthold de Ratisbonne, *Péchés et vertus, Scènes de la vie du XIII^e siècle*, trad. Cl. Lecouteux et Ph. Marcq, Paris, 1991, p. 34.

²³ Cf. CC, p. 60 : *Et hec omnia de nimietate superfluitatis quasi tempestatem faciunt et de sanguine venenosam spumam, quod semen est, educunt, quod, cum in locum suum cadit, sanguis mulieris illi se coniungit, et ex hoc sanguineum erit [...] Nam in transgressione Ade fortitudo viri in genitali membro versus est in venenosam spumam, atque mulieris sanguis versus est in contrariam effusionem.*

considérer comme un poison le sang menstruel²⁴), et ce venin de la semence se ressent jusqu'à un certain point dans la formation de l'embryon : "Et cette écume est en quelque sorte vénéneuse jusqu'à ce que le feu, c'est-à-dire la chaleur, la réchauffe, jusqu'à ce que l'air, c'est-à-dire la respiration, la dessèche, jusqu'à ce que l'eau, c'est-à-dire le flux du ventre, lui donne une pure humidité, et jusqu'à ce que la terre, c'est-à-dire la peau, la resserre. Et alors il sera sanguin, c'est-à-dire pas totalement du sang mais quelque peu mêlé de sang. [...] Et partout où il y aura les membres, là sont marquées des divisions jusqu'à la peau qui les contient encore, comme la boue qui se fendille sous l'ardeur du soleil, et alors la chair perd son poison en se desséchant, et la bonne chair est baignée par le bon sang"²⁵.

Plus généralement, ce sont toutes les humeurs à l'intérieur du corps humain qui ont changé de nature avec la Chute, et il est évident que la littérature médicale antérieure ou contemporaine a fourni des éléments de son système de représentation du système humoral du corps de l'homme ; Hildegarde partage ainsi largement avec la médecine de son temps la représentation de la maladie comme déséquilibre des humeurs, comme dans le passage suivant : "La chaleur, l'humidité, le sang et la chair ont été, à cause de la faute d'Adam, transformés en flegmes nuisibles à l'homme. [...] Mais si chacun conserve exactement sa mesure, c'est-à-dire s'il est tempéré par un autre, et, de ce fait, contraint de garder correctement sa mesure, il donne à l'homme la santé et la lui conserve"²⁶.

Les 4 éléments engendrent les 4 humeurs, et santé, maladie et mort dépendent des variations des rapports entre ces humeurs, curieusement appelées ici *flegmata* : l'équilibre de ces *flegmata* assure la *tranquillitas corporis*. Où l'on retrouve en fait la correspondance classique entre éléments et humeurs, mais déformée et adaptée à la vision de l'auteur : comme l'a suggéré Danielle Jacquart²⁷, ce qu'elle refuse manifestement dans la correspondance traditionnelle, c'est d'associer le sang uniquement à l'air, ce qui l'amène à supposer des qualités de catégories différentes, l'écumeux et le tiède (une qualité qui n'a guère d'antécédent dans la littérature médicale) faisant suite au sec et à l'humide. Hildegarde ne s'écarte donc pas notablement de la théorie commune en la matière, mais fait de cet héritage théorique une réélaboration qui lui est propre, en particulier dans le *Causae et curae*, où la notion d'humeurs peccantes est très proche de son étymologie.

Bien qu'omniprésente dans ce traité, comme d'ailleurs dans sa dernière œuvre "visionnaire", le *Livre des œuvres divines*, la notion d'humeur est somme toute assez floue : il n'est jamais clairement dit que les quatre humeurs sont sang, bile, flegme et mélancolie, et on peut même affirmer avec Danielle Jacquart que seuls sont reconnus en tant qu'humeurs véritables le flegme et la mélancolie, qui correspondent à l'eau et à la terre, comme si l'air et le feu (attributs traditionnels du sang et de la bile) associés dans le souffle de vie primordial, le *spiraculum vitae igneum et aereum*, n'avaient pu donner naissance à des humeurs au sens ordinaire. Or, si la bile n'apparaît que rarement, ce n'est pas le cas de la mélancolie, qui est pour ainsi dire l'humeur vedette du *Causae et curae*. Elle apparaît ici dotée des caractéristiques que lui confère généralement la littérature médicale, en particulier le *De melancholia* de Ishâq ibn 'Imrân traduit au XIe siècle par Constantin l'Africain, mais Hildegarde entrelace des notions que les médecins habituellement séparent²⁸ : là où le *De melancholia*, par exemple, indique la corruption des semences ou des organes génitaux parentaux parmi les causes rendant un homme mélancolique se trouve, Hildegarde fait intervenir le péché originel pour affirmer que la mélancolie est née de la semence du premier parent, Adam, touché par le souffle du serpent quand le diable suggéra de manger la pomme. La mélancolie, cette humeur noire, apparaît sous sa plume comme le poison par excellence introduit par la faute du premier homme à l'intérieur du corps humain.

Mais laissons la difficile question de l'originalité et des sources de la doctrine de Hildegarde en matière de théorie des humeurs. Car la Chute n'a pas affecté seulement l'homme : le péché d'Adam

²⁴ Sur ce "sang impur", voir D. JACQUART, CL. THOMASSET, *Sexualité et savoir médical au Moyen Age*, Paris, 1985, p. 98-109.

²⁵ *Les causes et les remèdes*, op. cit., p. 79-80. Texte latin : *Nam postquam in locum suum ceciderit et iacuerit, frigescit. Et tam diu quasi venenosa spuma est, usque dum ignis, videlicet calor, illud calefacit, et dum aer, videlicet spiramen, illud exsiccat, et dum aqua, scilicet fluor, illi puram humiditatem admittit, et usque dum terra, scilicet cutecula illud constringit. Et tunc sic erit sanguineum, id est non totum sanguis, sed aliquantulum sanguine permixtum. Et quatuor humores, quos homo a quatuor elementis trahit, ita circa idem semen moderate et temperate manent, usque dum quasi caro coaguletur et confirmetur, ita quod forma hominis in eo figurari potest. Et ubicumque membra futura erunt, ibi divisiones usque ad cuteculam, que ea adhuc simul retinet, scinduntur, velud limus, qui ad ardorem solis scinditur, ac tunc sicca caro fit siccata de veneno, atque recta caro recto sanguine perfunditur* (CC, p. 60-61).

²⁶ *Les causes et les remèdes*, op. cit., p. 68.

²⁷ D. JACQUART, "Hildegarde et la physiologie de son temps", in : *Hildegard of Bingen. The Context of her Thought and Art*, éd. Ch. Burnett, P. Dronke, Londres, 1998, p. 121-134, notamment p. 126-129.

²⁸ *Ibidem*, p. 129.

a eu des répercussions "tous azimuts", à l'intérieur du corps de l'homme comme à l'extérieur (le firmament, par exemple, ne bougeait pas avant la Chute et sera à nouveau immobile après le dernier jour²⁹), et ces durables séquelles sont particulièrement sensibles dans le règne animal : l'ours par exemple, apparaît clairement comme un animal dont l'organisation interne a été modifiée à cette occasion³⁰, et le monde des reptiles dans son ensemble porte témoignage de la prévarication et de ses dramatiques conséquences.

Il n'y avait pas de poison avant la chute mais des "sucs délicieux", d'où le récit, assez horrifique, de la naissance des reptiles dans la préface du *liber VIII* du *Liber subtilitatum*, où pointe la volonté de trouver malgré tout dans certains d'entre eux une bonté originelle perdue par la faute de l'homme qui, de fait, n'a plus la clé de la nature :

"Dieu, au commencement, créa bonnes toutes les créatures. Mais, depuis que le diable a trompé l'homme par l'intermédiaire du serpent, et que l'homme a été chassé du paradis, toutes les créatures, de quelque manière qu'elles aient observé la volonté divine, sont, par punition, déchues tout autant que l'homme. Dès lors, pour cette punition, se levèrent des graines de vermines, cruelles et vénéneuses, qui allaient montrer par leur cruauté porteuse de mort, l'existence des peines éternelles et, tout en inculquant à l'homme la peur de l'enfer, le tuer par leur venin, avec la permission divine, alors que, avant la chute de l'homme, elles n'avaient rien en elles qui apportât la mort mais seulement un suc délicieux. Puis, après que la terre eut été souillée par l'effusion du sang d'Abel, un feu nouveau s'alluma dans l'enfer, par lequel serait puni l' homicide ; aussitôt, par la volonté divine, sortant de l'enfer en bouillonnant, une sorte de vapeur s'étendit sur la terre et l'inonda d'une espèce d'humeur épouvantable, si bien que se formèrent fréquemment, à partir de la terre, quelques-unes des pires vermines vénéneuses et porteuses de mort, destinées à punir la chair humaine, parce que l'homme avait tué la chair de l'homme. Et lorsque, plus tard, les hommes furent anéantis dans le déluge par une vengeance divine, ces mêmes vermines, qui ne pouvaient pas vivre dans l'eau, furent également étouffées dans l'eau ; mais leurs cadavres furent dispersés sur toute la terre par l'inondation des eaux, et ensuite, quand le déluge cessa, les cadavres de ces vermines pleines de venin se putréfièrent et, dans cette putréfaction, naquirent d'autres vermines, du même genre, et il y en eut ainsi, disséminées, sur toute la terre"³¹.

L'important est de fait le soin que cette préface prend d'établir un distinguo quant à la nocivité de ces reptiles et aux victimes privilégiées de leurs *venena* :

"Certaines vermines, par leur poison, tuent hommes et bêtes ; d'autres ne tuent que les hommes ; car les vermines qui, par leur nature, ressemblent assez aux créatures du diable, font périr aussi bien les bêtes que les hommes par leur venin ; mais celles dont la nature n'imité pas les artifices du diable, de sorte qu'elles ont en elles un poison un peu plus faible, peuvent cependant par leur venin occasionner chez certains hommes bien des troubles et des maux, même la mort, mais ne peuvent pas tuer les autres animaux"³².

Quelques exemples pris dans ce livre suffiront à illustrer la connaissance qu'avait Hildegarde des venins animaux : l'orvet n'est dangereux pour l'homme qu'une fois mort³³, à l'inverse du *quidam serpens*³⁴, et le crapaud sonneur, qui a en lui une chaleur "qui n'est qu'infection et poison", n'a toutefois pas un poison assez fort pour que l'homme en soit grièvement blessé³⁵ ; d'autres sont emplis en revanche d'un poison mortel pour l'homme, tels celui de la salamandre en cas d'ingestion³⁶, celui de la vipère³⁷, celui du scorpion³⁸ ou de la tarentule³⁹. Celui de l'araignée, pour sa part, "presque aussi

²⁹ Cf. *Les causes et les remèdes*, op. cit., p. 23.

³⁰ LSN, VII, 4, trad. dans Hildegarde de Bingen, *Le livre des subtilités des créatures divines (Physique)*, trad. P. Monat, Grenoble, 2 vol., 1988-89, vol. II, p. 192 : "Quand Dieu a créé l'homme, il l'a fait d'éléments et de diverses parties, avec un réseau de veines et toutes sortes de chemins en lui. Auparavant, il avait fait les oiseaux, les poissons et les animaux terrestres, qui n'ont rien fait avant que l'homme n'eût fait quelque chose. Mais ils attendaient le premier acte de l'homme. Après que l'homme eut mangé la pomme et qu'il dut transpirer dans les travaux pénibles, son sang a pris sa nature humaine, comme c'est le cas maintenant, et tous les animaux ont alors pris leur nature. Et c'est pourquoi l'ours [...] un choix pour la débauche".

³¹ *Le livre des subtilités des créatures divines*, op. cit., vol. II, p. 241-242.

³² LSN, VIII, *prefatio*, col. 1338D-1339A : *quidam autem vermes venenis suis et homines et animalia necant, quidam autem tantum homines, quia vermes, qui in natura sua diabolicis artibus aliquantum assimilantur, tam cetera animalia quam homines venenis suis occidunt ; illi autem, qui diabolicas artes non imitantur, ita quod etiam aliquantum debilia venena in se habent, hominibus quibusdam venenis suis interdum multas infirmitates et multa pericula etiam cum morte illorum inferunt, sed cetera animalia occidere non possunt.*

³³ LSN, VIII, 3, *De Brintsleich*, col. 1341A : *dum vivit, hominem non laedit, sed postquam mortuus fuerit, veneno ejus homines laeduntur, si illud tetigerint aut gustaverint.*

³⁴ LSN, VIII, 2, *De quodam serpente*, col. 1340B : *nam istud genus serpentis homini inimicatur, et flatus suos contra hominem emittit, et plenum est mortifero veneno.*

³⁵ LSN, VIII, 7, *De Harumna*, col. 1342B : *et calores, quos in se habet, livor et venenum sunt. Sed idem venenum tam forte non est, quod homo multum inde laedatur.*

³⁶ LSN, VIII, 8, *De Moll*, col. 13242C : *venenum ejus mortiferum.... veneno ejus homines occiduntur, si illud gustaverint.*

³⁷ LSN, VIII, 11, *De Vipera*, col. 1342D : *totum quod in ea existit mortiferum est.*

dangereux que celui du scorpion", est dangereux tant qu'il n'affecte que la peau de l'homme, et mortel en cas d'ingestion⁴⁰.

Il y a quelques *vermes* inoffensifs, comme le lézard, qui n'a en lui qu'un *venenum* assez faible et guère nocif pour l'homme⁴¹, mais le serpent fait tout de même figure, à première vue, de paradigme du venimeux, ainsi qu'il ressort du portrait de certains animaux liés au serpent dans leur comportement, tels le chat, censé lécher crapauds et serpents quand il a soif⁴², et surtout le cerf désireux de rajeunir :

"Quand il sent que ses bois ne poussent plus, il comprend alors qu'il commence à se dessécher et à perdre son agilité. Il va alors dans une rivière et respire les vapeurs qui s'en élèvent. Sorti de l'eau, il broute sur les berges des herbes qui lui conviennent ; puis il cherche un endroit où trouver un serpent. Quand il l'a trouvé, il brame très fort, de sorte que le serpent en est abasourdi, de sorte qu'il souffle de son côté contre le cerf. Mais le cerf donne de la voix avec de plus en plus de puissance, brame et ouvre tout grand sa bouche : le serpent, exténué par la fatigue comme sous l'effet de la colère, se contorsionne, approche de sa bouche et pénètre dans son ventre. Sentant cela, le cerf se hâte vers une source d'eau vive dont il sait qu'elle a la propriété d'éliminer tout ce qui est pourri et vénéneux, et là, il boit démesurément de manière que le serpent soit submergé d'eau, c'est-à-dire qu'il se noie. Cela fait, il cherche des petites herbes qui le purgent, les mange, et ainsi, il élimine le serpent par derrière comme avec une potion ; car, si le serpent ne sortait pas, le cerf mourrait de son venin".⁴³

Du bon usage des substances toxiques

Les reptiles peuvent donc apparaître comme le paroxysme de la présence du poison. Mais tout *venenum* n'est pas pour autant absent des autres règnes : certains animaux dotés pourtant de différentes vertus, tels le macaque⁴⁴, en contiennent naturellement, et l'on en trouve même dans le monde végétal, comme le pose d'emblée la longue préface au *liber de plantis* dont nous ne citerons ici qu'un extrait :

"Certaines plantes poussent grâce à l'air et elles sont également pour l'homme légères à digérer et de nature joyeuse, si bien qu'elles rendent joyeux celui qui les mange ; et on les compare aux cheveux de l'homme qui sont eux aussi légers et aériens. Mais d'autres herbes sont venteuses parce qu'elles poussent au vent ; elles sont sèches et lourdes à digérer, et de nature triste, si bien qu'elles rendent triste celui qui les mange ; et elles correspondent à la sueur de l'homme. Le suc des herbes inutiles, que l'on ne peut manger, est un poison, puisque celles-ci apportent la mort à l'homme qui les mange, et elles correspondent aux excréments humains. [...]

Toute herbe est soit chaude soit froide et se développe comme telle ; en effet, la chaleur des herbes représente l'âme, et le froid représente le corps ; en elles, suivant leur nature, se développe tantôt l'une, tantôt l'autre, selon qu'elles regorgent de chaleur ou de froid. Si toutes les herbes étaient chaudes et si aucune n'était froide, elles feraient du mal à ceux qui les utilisent. Si elles étaient toutes froides et si aucune n'était chaude, elles feraient également du tort aux hommes, car les chaudes feraient obstacle au froid de l'homme, et les froides à sa chaleur. Et certaines herbes possèdent en elles la vertu des arômes les plus puissants, l'âpreté des arômes les plus amers. Si elles apaisent la plupart des maux, c'est que ceux-ci sont produits par les esprits mauvais et qu'elles les ont en horreur. Mais il y a aussi des herbes qui contiennent en elles, pour ainsi dire, l'écume des événements, et dans lesquelles des hommes abusés tentent de trouver leur fortune. Celles-ci, le diable les aime et se mêle à elles"⁴⁵.

Le savoir botanique de la religieuse est vaste, et la connaissance des plantes toxiques en fait partie intégrante — on rappellera à ce sujet que l'on met au crédit de Hildegarde un développement consacré aux champignons tout à fait remarquable pour l'époque, un chapitre qui passe pour sans précédent dans l'Occident médiéval, et pour largement inégalé jusqu'à Albert le Grand qui aurait

³⁸ LSN, VIII, 13, *De Scorpione*, col. 1314A : *quidquam in eo est, totum mortiferum venenum est, et mors hominis et aliquando animalium ; ita ut si quis hominum venefica cum illo parare vult, et ille qui parat alicui ad gustandum vel ad tangendum daret, morti subjaceret.*

³⁹ LSN, VIII, 14, *De Darant*, col. 1314A : *valde calidus et venenosus et omne venenum suum caudae inmittit, ita quod cauda ejus et veneno semper plena est velut ubera pecorum lacte, et veneno caudae suae mortem homini et animalibus infert.*

⁴⁰ LSN, VIII, 10, *De Aranea*, col. 1342C : *in periculo veneni sui fere ut scorpio. Et venenum araneae si carnem hominis exterius tetigerit homini periculosum est. Si vero venenum ejus homo comederit et biberit, morietur, aut mortem vix evaderet.*

⁴¹ LSN, VIII, 9, *De Lacerta*, col. 1342C : *venenum ejus aliquantum debile est, et homini non multum nocivum.*

⁴² LSN, VII, 26, *De Catto*, col. 1330B : *Et de succo illo, quem de hiis accipit, fere ut venenum interius est, ita quod cerebrum et tota caro ejus venenosa est.*

⁴³ LSN, VII, 10, *De cervo*, col. 1321B : *mox properat queckbronnen, quem hujus naturae scit, quod omnia putrida et venena aufert [...] herbulas quaerit, quae purgationem faciunt, et illas comedit, et ita serpentem per posteriora, velut cum potione emittit, quia si idem serpens per eum non transiret, de veneno illius moreretur.*

⁴⁴ LSN, VII, 25, *De Merkacza*, col. 1329D : *Merkacza quoddam venenum habet in se...*

⁴⁵ Cf. *Le livre des subtilités des créatures divines*, op. cit., p. 29-32.

même pu s'en inspirer dans son *De Vegetabilibus*⁴⁶. Elle se montre ainsi très avertie du danger que représentent pour l'homme ou pour le bétail des plantes reconnues aujourd'hui comme vénéneuses ou toxiques à haute dose telles la ciguë⁴⁷, la bryone⁴⁸, la colchique⁴⁹, l'asaret⁵⁰, la belladone⁵¹, dont le pouvoir hallucinogène et la toxicité mortelle l'associent au démon, la jusquiame noire⁵², la mandragore⁵³ ou encore l'arnica⁵⁴. Mais elle est également capable d'y déceler aussi malgré tout, le cas échéant, une vertu médicinale, ainsi à propos de la ciguë : si elle met le lecteur en garde contre tout usage interne de cette plante, elle la recommande aussi sous forme de compresses contre les douleurs consécutives à un coup ou à une chute⁵⁵ ; de même elle ne prescrit aucun usage interne de la morelle noire mais conseille de l'appliquer en compresses sur différents endroits douloureux⁵⁶ ; quant à la mandragore, elle se prête aux artifices des mauvais esprits à cause de son pouvoir narcotique et de la ressemblance de sa racine avec la forme humaine, mais peut être utilisée comme anaphrodisiaque, talisman et topique contre les douleurs.

Elle est par ailleurs consciente que dans une plante narcotique comme le pavot c'est la graine qui endort, et cette partie de la plante possède bien à ses yeux une vertu calmante en cas d'insomnie ou de démangeaisons⁵⁷ ; à qui souffre de troubles digestifs elle conseille l'arum tacheté⁵⁸, plante vénéneuse dont les tubercules âcres sont effectivement purgatifs ; enfin deux sortes d'euphorbe peuvent avoir selon elle quelque utilité en médecine. L'euphorbe est certes "considérée comme un poison" mais a toutefois une utilité, "qui a été découverte par les maîtres de la médecine" : on en ajoute à certaines potions contre les maux d'estomac, étant donné qu'elle tempère parfois les effets de certains médicaments, si bien que le mal qui se trouve dans le corps de l'homme est chassé par cet autre mal⁵⁹ ; les racines de cette plante sont effectivement tenues de nos jours pour purgatives et vomitives, et Hildegarde recommande également de se purger au moyen de pilules d'euphorbe épurée⁶⁰, plante dont le nom latin de *citocatia* traduit la même vertu purgative que son nom français actuel. Enfin, parmi les plantes toxiques mais non totalement inutiles, on pourrait encore citer la chélidoine : d'après la *Physica*, la plante entière "est très chaude et vénéneuse, car elle contient un suc qui est un poison noir et âcre et ne peut faire aucun bien à l'homme"⁶¹, mais son suc mêlé à du saindoux rassis permet de confectionner un onguent bénéfique si l'on a des *ulcera* sur le corps.

Il est certes plus surprenant pour nous de voir prescrit un usage interne de plantes dangereuses comme la pivoine ou l'arum⁶², mais les doses ne sont pas précisées et peut-être faut-il imaginer dans

⁴⁶ Cf. *Le livre des subtilités des créatures divines, op. cit.*, vol. 1, p. 172 : "Les champignons qui naissent sur le sol, quelle que soit leur espèce, sont en quelque sorte l'écume et la sueur de la terre, et font un peu de mal à celui qui en mange, car ils provoquent en lui des écoulements et de l'écume. Cependant les champignons qui naissent par temps sec et sur un sol sec sont un peu meilleurs que ceux qui naissent par temps humide et sur un sol humide ; mais on ne trouve guère en eux de propriétés médicinales". Un siècle plus tard, Albert émet un jugement très proche : "Dans le genre des champignons, ceux qui sont secs sont moins mauvais que ceux qui sont humides" (*Alberti Magni De vegetabilibus lib. VII*, éd. E. Meyer et K. Jessen, Berlin, 1867, Lib. VI, tract. II, cap. VII, p. 516). Sur ce point qu'il n'est pas possible de traiter plus longuement ici, je me permets de renvoyer à L. Moulinier, "Hildegarde de Bingen, les plantes médicinales et le jugement de la postérité : pour une mise en perspective", *Scientiarum historia*, 20, 1994, 1-2, p. 61-75.

⁴⁷ LSN, I, 39, *De Scherling*, col. 1144C : *Scherling calida est, et periculum in se habet.*

⁴⁸ LSN, I, 43, *De Stichwurtz*, col. 1146A : *Et calor ejus periculosus est, nisi in loco ubi venenum paratur.*

⁴⁹ LSN, I, 46, *De Heylheubt*, col. 1147B : *in eo nec salus nec sanitas et nulli homini ad comedendum valet.*

⁵⁰ LSN, I, 48, *De Haselwurtz*, col. 1148C : *... et periculosam vim habet.*

⁵¹ LSN, I, 52, *De Dolone*, col. 1149D : *periculosum est homini ad comedendum et bibendum, quia spiritum ejus concutit, quasi mortuus sit.*

⁵² LSN, I, 110, *De Bilsa*, col. 1173B : *et si quis eam, aut oleum ex granis ejus factum, comederet, mortiferum venenum in illo faceret.*

⁵³ LSN, I, 56, *De Mandragora*, col. 1151A : *suggestio diaboli plus quam aliis herbis adest et insidiatur.*

⁵⁴ LSN, I, 156, *De Wolfesgelegena*, col. 1190C : *... et venenosum calorem habet.*

⁵⁵ LSN, I, 39, *De Scherling*, col. 1144C : *Sed ille, qui contis et fusibus valde percussus est, aut qui de aliqua altitudine cecidit...*

⁵⁶ Cf. LSN, I, 121, *De Nachtschade*, col. 1179B.

⁵⁷ LSN, I, 96, *De Papavere*, col. 1167B : *et grana ejus comesta somnum afferunt et pruriginem prohibent.*

⁵⁸ LSN, I, 49, *De Herba Aaron*, col. 1149A : *Sed et homo qui slimecht fiber in stomacho habet...*

⁵⁹ LSN, I, 51, *De Wulfesmilch*, col. 1149C : *venenum dicitur [...] et nulla alia utilitas, nisi ut medicinarum philosophi invenerunt, quod interdum contra induratum stomachum quibusdam potionibus additur.*

⁶⁰ LSN, I, 133, *De Springwurtz*, col. 1184C.

⁶¹ LSN, I, 138, *De Grintwurtz*, col. 1185D-1186A : *Chelidonia... venenosum, id est slimech succum tenet.*

⁶² Cf. LSN, I, 127, *De Beonia*, col. 1181 ; I, 49, *De Herba Aaron*, col. 1149.

ces remèdes une dose que nous qualifierions aujourd'hui d'homéopathique ; les plantes toxiques sont de toutes façons minoritaires dans le *liber de plantis* et il faut noter en outre qu'aux yeux de notre auteur, certaines plantes ont besoin d'être tempérées par d'autres pour ne pas nuire ou être plus efficaces, tandis que d'autres, sans valeur particulière telles le *Psaffus*⁶³ ou dangereuses prises séparément, comme l'euphorbe rencontrée plus haut, accroissent l'efficacité des préparations.

Revenons pour finir sur le cas de la bryone, plante "inutile à l'homme et dont la chaleur nuit à l'homme" mais qui peut avoir précisément une vertu comme contrepoison : "Sa chaleur est dangereuse, *sauf dans un local où l'on prépare du poison [c'est moi qui souligne]*. Car si on en fait brûler en ce lieu, de façon que sa chaleur et son odeur entrent en contact avec ledit poison, elle atténue sa virulence, tout comme le vin perd sa force lorsque, la nuit, on le met dans une coupe. Et si on en met dans le feu et qu'on la fait rôtir comme du navet, si on la sort encore chaude du feu et qu'on la coupe en morceaux, elle dégage une odeur. Et si cette odeur atteint un serpent ou une grenouille, elle les blesse, tant et si bien que le serpent se met à écumer, et que la grenouille éprouve une douleur si forte qu'elle s'enfuit de sa cachette. Si cette odeur touche un homme, elle provoque chez lui de la douleur, à moins qu'il n'ait auparavant mangé de la rue, car elle contient des humeurs mauvaises et pénibles, ce qui peut tuer aussi bien l'homme que les vermines malfaisantes"⁶⁴.

Un tel chapitre nous montre clairement en effet que, chez l'auteur du *Liber subtilitatum*, la connaissance des toxiques naturels allait de pair avec celle des poisons préparés par l'homme, de leurs effets et méfaits mais aussi des moyens de s'en prémunir ou d'y remédier, et même de révéler leur présence.

Antidotes et révélateurs

En matière d'antidotes, toutefois, une déception de taille attend le lecteur avec le chapitre *De Tyriaca*, qui décrit en fait une espèce de serpent (vipéridé ?) et non le fameux électuaire⁶⁵. La mention d'un élément appelé *metridatum*⁶⁶ ne doit pas plus enflammer les imaginations, et il s'agit vraisemblablement d'une plante (Dent de chien ou Germandrée ?⁶⁷) et non de l'antidote de Mithridate évoqué par Pline ou par le Pseudo-Apulée⁶⁸. Mais, une fois écartées les fausses pistes que constituent ces deux mentions, on relève plusieurs remèdes voués à jouer un rôle d'antidote, à commencer par certains végétaux : si le calendula se distingue par l'usage externe qui en est prôné⁶⁹, balsamite⁷⁰, sauge

⁶³ LSN, I, 218, *De Psaffo*, col. 1208B : *si succus ipsius unguentis aut potionibus additur, eas utiliores reddit.*

⁶⁴ LSN, I, 43, col. 1146A : *calida et inutilis ad usum hominis velut unkrut, quod inutile est. Et calor ejus periculosus est, nisi in loco illo ubi venenum paratur. Nam si ibi in igne incenditur, ita quod calor et ejus odor idem venenum tangit, vires illius minuit, sicut etiam vinum vires suas amittit, quod per noctem in scypho dimittitur. Et si in ignem mittitur, et velut rapa assetur, et tunc ita calida ab igne tollitur, et in frusta inciditur, odorem emittit ; et odor ille si serpentem aut rubetam tetigerit, eos ita laedit, quod serpens spumat, et quod rubeta inde ita dolet, quod de loco suo fugit. Sed et si odor ejus hominem tetigerit, eum dolere facit, nisi rutam prius comederit quia tam indignos et molestos humores in se habet, quod tam hominem quam pravos vermes occidit.*

⁶⁵ LSN, VIII, 15, *De Tyriaca*, col. 1314B : *Tyriaca vermis valde calidus est... nec nimis calidus nec nimis frigidus est, sed sanus, et in eodem tempore ab omnibus noxiis humoribus suis se purgat. Alioquin valde periculosus homini esset. [...] Sed in eo multa pretiosa unguenta non sunt, sed velut quemdam terrorem facit cum aliquo modo gustatus ab homine sudorem educit, interiores autem infirmitates hominis non multum expellit.*

⁶⁶ LSN, VI, 14, *De Gallina*, col. 1295.

⁶⁷ Pour quelques hypothèses sur des noms de plantes encore non élucidés, voir R. von Fischer-Benzon, *Altdeutsche Gartenflora*, Kiel/Leipzig, 1894, et L. Moulinier, "Abbesse et agronome : Hildegarde et la botanique de son temps", dans *Hildegard of Bingen. The Context of her Thought and Art, op. cit.*, p. 135-156, ou "Hildegarde de Bingen, les plantes médicinales et le jugement de la postérité", *loc. cit.*

⁶⁸ Cf. C. Opsomer, *Index de la pharmacopée du Ier au Xe siècle*, Zurich/ New York, 1989, 2 vol., s. v.

⁶⁹ LSN, I, 122, *De Ringula*, col. 1179C : *et contra venenum valet. Nam qui venenum comedit, aut et cui virgeben est, ringulam in aqua coquat, et aqua expressa, eam super stomachum suum ita calidam ponat et venenum mollificat et ab ipso excreatur.*

⁷⁰ LSN, I, 37, *De Sysemera*, col. 1143D : *Et qui venenum comedit aut bibit, accipiat sysemeram et rutham atque batheniam aequali pondere, et in mortario tunsis, succum eorum exprimat, et tunc etiam de succo springwurtz bis tantum sumat ut unius istorum est, et praedicto succo addat, et simul commisceat, ac ita per pannum colet, et jejunos bibat. [...] Et postquam biberit, huneckwurtz bibat, et venenum per nauseam spumabit, aut per eum in inferioribus locis transibit et liberabitur.* À quelques nuances près, la même recette se cache derrière le chapitre I, 195, *De Balsamita*, col. 1203A.

sclarée⁷¹, chardon⁷² ou encore mûrier⁷³ sont autant de plantes ou d'arbustes constituant le principal ingrédient d'une potion purgative. Et, qu'elles doivent être utilisées en poudre ou sous forme de suc, ces plantes garantissent toutes le même effet, comme le montre la conclusion quasiment identique de chacune des notices les concernant : "Ou bien on vomira le poison qu'on a absorbé, ou il passera par les voies inférieures et on en sera libéré" — à moins qu'il ne s'agisse d'"un poison qui apporte la mort", comme stipule prudemment *in fine* la notice consacrée à la sauge sclarée. Parmi ces contrepoisons végétaux, la recette la plus impressionnante par sa longueur est assurément celle à base de géranium donnée par le *Causae et curae* et figurant ici en annexe, où l'on retrouve le lien étroit entre magie et poison manifeste par exemple dans la notice consacrée à la fougère⁷⁴ : "Et de même que l'homme détient une bonne et une mauvaise science, de même de bonnes et de mauvaises plantes ont été créées pour l'homme. Or le suc de la fougère est destiné à contenir la sagesse, et il se trouve dans la partie bonne de la nature, en signe de bonté et de sainteté. Et c'est pourquoi tous les maux et les forces magiques la fuient et l'évitent. Car, en quelque maison qu'elle se trouve, le poison et les visions mauvaises ne peuvent parvenir à leur fin"⁷⁵.

On trouve également des antidotes dans d'autres règnes, et pour comprendre leurs vertus en la matière, il faut souvent là encore avoir à l'esprit le discours tenu sur leur naissance ou leur origine. Ainsi à propos des pierres, dans la préface du livre IV :

"Elles détiennent d'autre part beaucoup de vertus et de pouvoirs, si bien que l'on peut faire avec elles de multiples choses ; il ne peut s'agir toutefois que d'actions bonnes, honnêtes et utiles à l'homme, et non pas d'entreprises de séduction, de fornication, d'adultères, d'homicides ou autres pratiques semblables qui conduisent aux vices et sont malfaisantes pour l'homme. En effet, la nature de ces pierres précieuses les conduit à produire des effets bons et utiles pour l'homme, à écarter ce qui est nuisible et mauvais pour lui, tout comme les vertus écartent les vices, tout comme les vices ne peuvent coopérer avec les vertus. Il existe d'autres pierres, qui ne sont pas issues des mêmes montagnes et de la même partie du monde, mais qui naissent d'autres éléments, voire de matières inutiles, et par l'intermédiaire desquelles, selon leur nature et avec la permission de Dieu, peuvent arriver des bienfaits ou des malheurs"⁷⁶.

Certaines pierres, telles l'améthyste⁷⁷ ou l'agate⁷⁸, peuvent jouer un rôle de contrepoison au sens large, et s'avérer utiles contre les piqûres de *vermes venenosi*, contre le venin d'insectes ou de reptiles comme le serpent, la vipère ou l'araignée : "Si une araignée ou un serpent, quelle que soit son espèce, répand son venin sur quelqu'un, de telle manière toutefois que le venin ne pénètre pas", il faut ainsi "chauffer fortement une agate au soleil ou sur une brique passée au feu, la placer ensuite toute chaude sur l'endroit endolori, et la pierre suffit à faire disparaître le poison" ; d'autres, comme le

⁷¹ LSN, I, 161, *De Scharleya*, col. 1191C : *et contra venenum valet. Nam si quis venenum sumpsit, scharleyam, modico melle addito, et modicum ruthae addat, et postquam coxerit, modicum stramoniae addat, et sic per pannum colet, et sic post cibum ter bibat, et venenum aut per nauseam aut per secessum eum transibit, nisi tale venenum sit, quod ei mortem inferat.*

⁷² LSN, I, 228, *De Cardo*, col. 1210B : *Sed homo qui venenum comederit aut biberit, caput cardi, et radicem, et folia pulverizet, et pulverem istum aut in cibo aut in potu sumat, et venenum ab eo expellit.*

⁷³ LSN, III, 9, *De Mulbaum*, col. 1225B : *Sed et qui venenum aut comedendo aut bibendo sumpsit, eadem folia contundat et succum eorum exprimat, et huic modicum minus helsum [de succo absinthii ed.] et etiam bis tantum boni et puri vini admisceat, et tunc simul coquat ut ferveat, et cum deinde infrigidatum fuerit, ille pransus moderate bibat : sed tamen venenum illud aut per nauseam expuet, aut per eum per secessum transibit.*

⁷⁴ LSN, I, 47, *De Farn*, col. 1147B : *sed multam virtutem in se tenet, et talem scilicet virtutem, quod diabolium ipsam fugit. [...]* col. 1148A : *Nam in quacumque domo est, ibi venenum, id est virgibnisse, et fantasiae ad perfectum fieri non possunt.*

⁷⁵ *Le livre des subtilités des créatures divines*, op. cit., vol. I, p. 71. Sur la magie dans les écrits scientifiques de Hildegarde, on pourra consulter G. W. RADIMERSKY, "Magic in the Works of Hildegard von Bingen (1098-1179)", *Monatshefte, A Journal Devoted to the Study of German Language and Literature*, University of Wisconsin, 49, december 1957, p. 353-360.

⁷⁶ *Le livre des subtilités des créatures divines*, op. cit., p. 232.

⁷⁷ LSN, IV, 15, *De Amethysto*, col. 1260B : *Et ubi aranea hominem in corpore suo fixerit, ipsum lapidem super fixuram striche et curabitur. Sed et serpens et vipera, id est nater, eundem lapidem fugiunt, et locum devitant, ubi eum esse sciunt.*

⁷⁸ LSN, IV, 16, *De Achate*, col. 1260B : *Et si aranea aut alius vermis venenum suum super hominem fudit, ita tamen quod in corpus illius non intrat, achatem ad solem aut super ignitum laterem fortiter calefaciat, et ita calidum super locum doloris ponat, et ipse lapis venenum illud aufert ; et deinde iterum de eodem modo calefaciat, atque eum super fumum calidae aquae teneat, ut sudor ejus aquae illi commisceatur, et tunc eum in aquam illam per brevem horam ponat, et tunc lineum pannum ipsi aquae intingat, atque locum corporis sui ubi fixura araneae est aut ubi aliud venenum desuper fusum est, cum eodem panno berre, et curabitur.*

béryl⁷⁹ ou la chrysoprase⁸⁰, efficace contre "tout poison mortel", font bel et bien figure d'antidotes à un poison ingéré par les voies digestives : "Si quelqu'un a mangé ou bu du poison, qu'il mette aussitôt un béryl dans de l'eau de source, ou dans de l'eau quelconque, et qu'il en boive aussitôt. Qu'il fasse ainsi pendant cinq jours, en buvant de cette eau à jeun. Le poison s'en ira par un vomissement d'écume (?) ou sera évacué par les voies inférieures".

Quelques animaux peuvent jouer le même rôle, comme le montrent des recettes employant les entrailles de la buse⁸¹, le bout de la queue du lion⁸² ou la queue du bouquetin⁸³. Même certains reptiles s'avèrent utiles en la matière ; pour le comprendre, il faut revenir à ce qu'enseigne le *Causae et curae* à leur sujet :

"Tout comme les autres animaux, ils ont été créés pour le service de l'homme et ils lui apportent et lui fournissent de l'aide quand ils creusent la terre, de même que l'eau et la pluie l'arrosent. C'est pourquoi ils sont toujours cachés dans les lieux humides de la terre [...] si bien que, grâce à leurs déjections et à leur souffle, celle-ci est en quelque sorte solidifiée et renforcée. Qu'il y ait des reptiles venimeux, cela vient de la souillure et de la pourriture de la terre : [...] en surface, elle est pure et donne des fruits purs. Mais souillure et pourriture s'écoulent vers l'intérieur et ainsi des reptiles venimeux naissent là ; de même que des vers se développent en l'homme, à partir des sanies, et lui font du mal, de même naissent de la terre des reptiles qui se nourrissent d'elle. Mais ces reptiles n'ont presque pas d'os, et c'est du poison qui leur tient lieu d'os et de sang, et qui leur donne des forces. [...] Parce qu'ils ont une nature ennemie de celle de l'homme et des animaux qui vivent sur la terre, ils leur sont hostiles et, avec leur poison, ils tuent les hommes et blessent ces animaux. Mais bien qu'ils aient du poison en eux, ils ont pourtant quelque valeur pour soigner les hommes aussi bien que les animaux : sinon dans tout leur corps, au moins dans la partie de leur corps qu'ils tirent du bon suc de la terre, parce que la bonne sève de la terre produit de bonnes plantes : c'est le cas lorsqu'un serpent est dévoré par un cerf, qui retrouve ainsi sa jeunesse"⁸⁴.

Où l'on retrouve un thème lui aussi fort ancien (et auquel, on l'a vu plus haut, la *Physica* aussi ménage une place), l'idée de la régénération du cerf grâce au serpent, qui joue en l'occurrence le rôle d'antidote à l'âge ou à la maladie de l'animal.

Pline, Solin, saint Jérôme, Servius, Isidore de Séville⁸⁵, et bien d'autres encore développèrent ce motif, et à la fin du XIIIe siècle, cette singulière interaction du cerf et du serpent est analysée et théorisée dans certaines *Questions salernitaines en prose*⁸⁶. Maïmonide (†1204), pour sa part, mettra

⁷⁹ LSN, IV, 4, *De Beryllo*, col. 1252C : *Et si quis homo venenum jam comedit aut bibit, mox de beryllo in queckbronem aut in aliam aquam modice schabe, et statim bibat, et sic per quinque dies faciat, semel in die jejunos bibens, et venenum aut per nauseam spumabit, aut per eum in posterioribus transibit.*

⁸⁰ LSN, IV, 13, *De Chrysopraso*, col. 1258C : *Sed in quocumque loco idem lapis est, ubi mortiferum venenum est, vires suas amittit, ita quod absque viribus velut aqua debile fit, id est unkrefftig, et quod calorem suum in debilitatem mittat, et ita minus nocivum erit.*

⁸¹ LSN, VI, 26, *De Musar*, col. 1299A : *Homo autem qui virgibnisse [venenum ed.] aliquo modo sumpserit, cor ejus et jecorem ac pulmonem ac viscera purgata coquat, et tunc cum vino et albo pipere ac parum minus de komel sultzen parat ; vel si album piper non habet, modicum de aloe, scilicet minus quam komel sit addat, et hiis carnes illas imponat, ut eis perfundantur, et jejunos saepe comedat, et si venenum quod comedit aut bibit, etiam in stomacho ejus induratum est, illud auferet et purgabit, et sic homo ille sanabitur.*

⁸² LSN, VII, 3, *De Leone*, col. 1316A : *Quod si homo venenum comederit aut biberit, idem caput caudae leonis in calidum vinum per brevem horam ponat et vinum illud calidum bibat, et statim venenum quod sumpsit cum digestionem per eum transibit.*

⁸³ LSN, VII, 12, *De Steinbock*, col. 1322 : *Et si venenum aut in cibo aut in potu sumpseris, tunc statim eamdem caudam aut in vinum aut in alium quemlibet potum per horam unam pone, et sic bibe, et venenum illud aut per nauseam aut per secessum per te transibit, et sic curaberis.*

⁸⁴ *Les causes et les remèdes*, op. cit., p. 50.

⁸⁵ Cf. entre autres Isidore de Séville, *Etymologies* livre XII, *Des animaux*, éd. et trad. J. André, Paris, 1986, I, 18, p. 50-51 et J. Voisenet, *Bestiaire chrétien. L'imagerie animale des auteurs du Haut Moyen Age (Ve-XIe s.)*, Toulouse, 1994.

⁸⁶ Cf. *The Prose Salernitan Questions*, op. cit., B 78, p. 36 : *Queritur cur cervus transglutiendo serpentem vetustatis amittat accidentia et vires pristinas resumit ? <...> Similiter in tyriaca contra venenosos humores venundatus, eos dissipet et destruat, tamen aliorum adiunctione temperatur ne debilem hominis naturam suffocet ; Ba 11, p. 162 : Queritur quare cervi in senectute transglutiunt serpentes, et, amittentes pilos et superflua, renovantur ? Responsio. Venenum violentas et laxativas habet qualitates. In corpore autem cervi receptum, humores malos disiungit et in pilos a partibus quibus coherent separat, poros elargando. <...> Ac quando est in maiori quam in senectute ? Tunc etiam venenosi abundant humores, in iuventute non. Unde in senectute magis operatur natura. Quod autem venenosi humores abundant in corpore, habemus ex Io<annitio> dicente quod est cholera habens pernecabiles qualitates. Inde est quod serpentes damus in cibo leprosis propter venenosos humores qui sunt causa lepre, detruncatis tamen capitibus et cauda singulis palmis. Item queritur quare bovi non detur venenum ? R. Quia est debilis nature, nec posset sustinere. Cervi vero et huiusmodi animalia <sunt> terrestria et dura, et ideo bene tolerant ; Ba 109, p. 192 : Queritur, unde sit hoc, quod cervus senex sumit serpentem et ita reicit cornua et innovatur ?.*

en évidence un autre type de lien entre cerf et serpent⁸⁷, mais de tous ces exemples, une même leçon ressort : la vénénosité des reptiles n'est pas nocivité absolue, et l'*exemplum* du cerf et du serpent, présent dans le *Causae et curae* comme dans le *Liber subtilitatum*, illustre leur paradoxale utilité possible.

Des *vermes* peuvent même fournir un précieux contrepoison, telle la tortue d'étang : "Si on a mangé ou bu du poison, on réduira en poudre une tortue entière ; on y ajoutera un peu de farine, de façon qu'il y ait un cinquième de farine ; on ajoutera un peu d'eau et on fera des petites galettes qu'on fera sécher au soleil ou près d'un foyer tiède : on réduira ensuite ces galettes en poudre et on prendra de cette poudre dans un œuf : ainsi le poison sera évacué par vomissement ou par les selles"⁸⁸. Et même ceux qui renferment un venin mortel pour l'homme *mortiferum venenum* peuvent se révéler d'un quelconque secours, ainsi le serpent innommé ("un certain serpent") qui peut lui aussi servir de contrepoison une fois mort : "Cette espèce de serpent s'en prend à l'homme et envoie ses souffles contre lui ; et elle est pleine d'un poison mortel. À cause du poison qui est en lui, la peau de ce serpent s'épaissit, se contracte et se ride [...] Il recherche un trou étroit dans le rocher ; et il se frotte là, jusqu'à ce qu'il ait enlevé ses écailles. Une fois qu'il a rejeté ses écailles, sa peau redevient souple et claire, comme si elle était comme neuve et il s'en réjouit grandement ; à ce moment-là, il est un peu moins violent dans son poison et dans ses attaques. Si on le trouve alors, il faut le tuer, prendre son cœur et le faire sécher au soleil, et l'enfermer dans une boîte métallique. [...] Et aussi longtemps qu'on le tiendra dans la main, on ne pourra être blessé par aucun poison. En effet, si pendant ce temps-là, on mange ou boit du poison, celui-ci s'évacuera par la transpiration, le vomissement ou les selles"⁸⁹.

Un petit nombre de créatures, enfin, s'impose à notre attention par un dernier type de pouvoir : leur principale propriété n'est en effet plus de contrecarrer les effets du poison, mais de trahir sa présence. La frontière entre ces deux sortes d'efficace est certes parfois mouvante, et un métal comme l'acier apparaît posséder à la fois le pouvoir de révéler la présence du poison et d'en affaiblir la force :

"L'acier est très chaud, parce qu'il est la forme la plus puissante du métal de fer. Il représente en quelque sorte, la divinité de Dieu, et c'est pourquoi le diable la fuit ou l'évite. Si on suppose qu'il y a du poison dans un aliment ou une boisson, s'il s'agit d'une nourriture liquide, comme un bouillon chaud ou un plat de légumes, il faut y plonger de l'acier chauffé à blanc : s'il y a du poison, cela le rend impuissant en l'affaiblissant ; s'il s'agit d'une nourriture solide, comme de la viande, du poisson ou des œufs, il faut plonger l'acier incandescent dans du vin et verser ce vin sur la nourriture, ou mettre cette nourriture sur le vin ainsi réchauffé. Et si du poison se trouve en elle, il est alors affaibli et ne fait pas de mal à celui qui en mange. On peut aussi plonger de l'acier incandescent dans une boisson, vin, cervoise, eau ou n'importe quel breuvage : s'il y a du poison, celui-ci sera aussitôt affaibli. Car, si de l'acier chauffé jusqu'à incandescence est mis ainsi dans une nourriture ou dans un breuvage, ou si du vin chauffé avec l'acier incandescent est répandu sur de la nourriture ou dans un autre breuvage, ou si du vin chauffé avec l'acier incandescent est répandu sur de la nourriture, pain, viande, poisson ou autres aliments d'espèce semblable, dans le cas où il y aurait du poison en eux, la force de ce poison se trouve réprimée et affaiblie ; en effet, la force de l'acier est telle qu'elle dessèche le poison, si bien que celui-ci ne peut plus faire de mal à celui qui le mange ou le boit : si bien que si quelqu'un mange de ce même poison, celui-ci ne pourra pas le conduire jusqu'à la mort ; et même s'il le fait enfler ou provoque en lui quelque faiblesse, l'homme pourra cependant échapper à la mort, si le poison a été affaibli par de l'acier incandescent, comme il a été dit plus haut"⁹⁰.

⁸⁷ Cf. *Tractatus Rabbi Moysi de regimine sanitatis ad Soldanum regem*, Augsbourg, 1518, p. 46 : "Tous les médecins s'accordent sur ce point, c'est que les fumigations faites avec la corne de cerf expulsent toute espèce de mouches et d'insectes et en particulier les serpents". La mouche était considérée en effet comme contenant un poison, y compris par Hildegarde elle-même ; cf. *LSN*, VI, 64, *De Musca*, col. 1309C (*supra*, n. 10), et *CC*, p. 203 : *Cum pustula, que freislicha dicitur, in homine cum tumore se inflaverit, muscas accipiat et capitibus earum abiectis eas conterat, tritis, circa tumorem illum circulum faciat, quia venenum muscarum istarum resistit veneno pustule illius, ne ultra procedat.*

⁸⁸ *LSN*, VIII, 16, *De Scherzbedra*, col. 1314C : *Sed homo iste qui venenum comedit aut bibit, scherzbedern totam in pulverem redigat, et modicum farinae similiae addat, ita ut pulvis iste quinquies farinam excedat, et etiam aquam commisceat, et sic tortellas faciat et eas ad solem aut in calidum fornacem aliquantum infrigidatum coquat, et tunc ipsas tortellas denuo in pulverem redigat, et in ovo de pulvere isto sumat, et venenum aut per nauseam aut per secessum ab eo purgat.*

⁸⁹ *LSN*, VIII, 2, *De quodam serpente*, col. 1340B : *nam istud genus serpentis homini inimicatur, et flatus suos contra hominem emittit, et plenum est mortifero veneno ; unde etiam de veneno quod in se habet cutis ejus expissatur, ita quod in rugas contrahitur et quod etiam de ardore solis eadem exterior cutis scinditur. [...] cum eadem spumas jam abjecerit, cutis ejus subtilis et lucida velut recens efficitur, et hoc idem serpens multum gaudet, et tunc etiam in veneno suo et insidiis suis aliquantum minus asper est. Sed homo qui eum tunc invenerit occidat, et cor ejus caute tollat et ad solem exsiccat et in aliquo tenui servando metallo obfirmet, [...] et quamdiu etiam in manu tenuerit, nullo veneno interius laedi poterit, quia si aliquod venenum interim comederit seu biberit, aut per sudorem aut per nauseam aut per secessum per eum transibit.*

⁹⁰ Texte latin : *LSN*, IX, 8, *De Calybe*, col. 1350C.

D'autres éléments sont en revanche à ranger sans l'ombre d'une hésitation parmi les réactifs, et dans le règne minéral, cette vertu est représentée par la topaze⁹¹ :

"Grâce à sa chaleur, elle s'oppose aux poisons et ne les tolère pas, tout comme la mer ne peut tolérer en elle aucune souillure. Si, dans du pain ou de la viande, dans du poisson ou dans quelque autre aliment, dans du vin ou dans de l'eau ou dans quelque autre boisson, il y a du poison, et si une topaze se trouve à proximité, aussitôt elle se couvre de vapeur et se met à écumer, comme la mer quand elle contient des saletés. Et c'est pourquoi, quand on mange ou qu'on boit, il faut avoir à son doigt une topaze, à proximité de la nourriture ou de la boisson, et la regarder souvent, s'il y a du poison dans la nourriture ou dans la boisson, celle-ci se met aussitôt à transpirer".

Au sein du monde animal, l'étourneau⁹² ou la licorne⁹³ possèdent ces facultés de révélateur, et celles du vautour, en particulier, font l'objet d'une notice remarquable par sa longueur et sa précision :

"Divise son cœur par le milieu, pour qu'il puisse mieux se dessécher, sèche-le doucement près du feu, sans qu'il soit rôti, puis fais-le encore sécher au soleil ; couds-le alors dans une ceinture de cerf que tu mettras autour de toi. Si quelqu'un veut te tuer avec du poison, alors que tu portes cette ceinture avec ce cœur, bien vite tu trembleras et tu sueras de tout ton corps et ainsi tu pourras te rendre compte que du poison est proche de toi et, de cette façon, tu pourras l'éviter. C'est parce que le vautour détruit le poison que tout ce qui blesse s'en écarte aussi. Le vautour connaît naturellement les époques des vents et les vents des époques, et empêche celui qui veut tuer d'y parvenir. Et si son cœur, qui a été exposé au feu pour que l'humidité qui se trouve en lui se dessèche, puis au soleil pour que la chaleur du soleil fortifie sa robustesse, qui a été placé dans une ceinture de cerf, car le cerf est plus rapide et plus sensible que les autres animaux, et qui entoure l'homme comme il a été dit, fait reculer la menace du poison aussi longtemps que le corps de l'homme est réchauffé par lui, c'est parce que l'air qui est autour de l'homme chasse alors l'air nuisible qui s'approche et qui est émis par les trahisons : cela, grâce à la vertu du cœur et de la ceinture. Ainsi, quand l'air sent qu'il y a là du poison, il fait trembler l'homme par la vertu du cœur et de la ceinture, tout comme les hommes et les lieux sont amenés à la sanctification et à la prospérité par les bonnes actions et orientés vers les péchés et les douleurs des mauvaises œuvres"⁹⁴.

À différents endroits, Hildegarde semble donc évoluer dans un monde où magie, maléfices, et tentatives d'empoisonnement ne sont pas absents, et l'on reste assez frappé par les différents moyens recommandés pour s'assurer qu'une nourriture ou une boisson n'est pas empoisonnée, sans parler des passages de la *Physica* évoquant expressément les lieux "où l'on prépare du poison"⁹⁵, "ceux qui veulent préparer du poison"⁹⁶, ou encore, dans le *Causae et curae*, l'horoscope d'un enfant de sexe féminin conçu la vingtième lune : "elle sera fourbe, traîtresse, fabriquera des poisons et empoisonnera facilement les gens"⁹⁷.

Peut-on donc tenter, pour finir, de repérer les sources d'un tel savoir ou d'assigner une origine à une telle sensibilité à la question ? Une culture populaire et orale, cette commode Arlésienne, a assurément pu jouer un rôle dans l'éveil de son intérêt et l'affermissement de ses compétences en ce domaine, mais elle nous demeure bien sûr insaisissable. Est-il plus aisé de cerner la part de l'expérience pratique et des situations concrètes pour expliquer la prégnance du thème du poison dans ces écrits ? Les fonctions de supérieure exercées par Hildegarde, par exemple, ne l'ont-elles pas exposée à des risques d'empoisonnement ? Différents textes issus du monde monastique se font l'écho de telles tentatives dirigées contre des hommes d'Eglise : la *Vie* de Samson, évêque de Dol, relate ainsi une tentative d'empoisonnement par pain pratiquée par le boulanger du monastère⁹⁸, et l'*Histoire* de Pierre Abélard (†1142) raconte que les moines de Saint-Gildas tentèrent de l'empoisonner à plusieurs reprises, en mettant du poison dans sa boisson et sa nourriture et même, à l'en croire, dans le calice

⁹¹ Texte latin : *LSN*, IV, 8, *De Topazio*, col. 1255B.

⁹² *LSN*, VI, 50, *De Stara*, col. 1306A : *Accipe integrum staram, et mortuum super illud tene quod venenum esse suspicaris, et si venenum est, pennae illius disjungiuntur et abinvicem entwichent se, et moventur, sed tamen exeunt, quia si viveret, inde doleret et fugeret. Si autem venenum non est, pennae suae non disjungiuntur nec moventur.*

⁹³ *LSN*, VII, 5, *De Unicorni*, col. 1318D : *Homo qui timet veneno se occidi, unguem unicorni sub scutellam in qua cibus est, aut sub scyphum in quo potus est, ponat, et si calidi sunt, et venenum in eis est, eos in vase fervere facit ; si autem frigidi sunt, eos fumigare facit, et ita venenum appositum esse scire poterit.*

⁹⁴ Trad. P. Monat, *Le livre des subtilités des créatures divines, op. cit.*, vol. II, p. 137-138 ; texte latin : *LSN*, VI, 7, *De Vulture*, col. 1291CD.

⁹⁵ Cf. *LSN*, I, 43, *De Stichwurtz* (note 40, supra).

⁹⁶ *LSN*, VIII, 13, *De Scorpione*, col. 1314A : *quidquam in eo est, totum mortiferum venenum est, et mors hominis et aliquando animalium ; ita ut si quis hominum venefica cum illo parare vult, et ille qui parat alicui ad gustandum vel ad tangendum daret, morti subjaceret.*

⁹⁷ Cf. *CC*, p. 239 : *Qui in vicesima luna concipitur, si masculus est, virilis erit et malus et latro et homicida, et hiis delectatur et non facile infirmatur ; sed si infirmitas eum apprehenderit, graviter infirmatur et non diu vivet. Si vero femina est, verretheren et cedenseren erit et venefica et hominibus libenter vergibet, et facile lunatica erit et diu vivet.*

⁹⁸ Cf. *Vita s. Samsonis Dolensis, Anal. Bollandiana*, t. VI, p. 9.

pendant qu'il célébrait la messe⁹⁹ — ce qui n'est pas sans évoquer le récit de Guibert de Nogent (†v. 1124) à propos d'un prêtre du Beauvaisis qu'un paysan chercha à tuer en découpant un crapaud en morceaux et en les introduisant dans la fiole que le prêtre utilisait pour mettre le vin de messe¹⁰⁰.

Il pouvait donc y avoir quelque raison d'éprouver la hantise du poison à l'intérieur du cloître, et tout motif de crainte n'était pas pour autant écarté dès que l'on quittait ces murs, comme Hildegarde fut fréquemment amenée à le faire ; pour en revenir à Abélard, l'acharnement des moines contre sa personne s'exerça aussi hors du monastère, alors qu'il se trouvait à Nantes chez le comte Conan III : "la Providence divine me fit négliger la nourriture qui m'était préparée", raconte-t-il, "alors qu'un frère parmi les moines que j'avais amené avec moi, ignorant de tout, s'en servit et tomba mort sur le champ"¹⁰¹. La correspondance de Hildegarde et sa *Vita* ne font certes état d'aucun attentat de ce genre, mais on sait entre autres que la contestation couva un temps au Rupertsberg, où certaines sœurs trouvaient insupportable la forme de vie monastique que voulait leur imposer leur *magistra*¹⁰², et le milieu dans lequel fut composé le *Liber subtilitatum* n'est sans doute pas étranger aux différentes recettes d'antidotes et de réactifs qu'il comporte.

Certains textes étaient accessibles à l'époque dans l'aire géographique de Hildegarde, qui a pu en avoir une connaissance directe ou indirecte : le long chapitre consacré au vautour, par exemple, évoque par endroits l'*Epistula vulturis* de l'époque carolingienne¹⁰³. Des antidotaires et réceptaires variés, anonymes pour la plupart, circulaient en grand nombre¹⁰⁴, et l'on ne peut pas ne pas penser également aux *Questions salernitaines* et à la large part qui y est accordée à question du poison : les plus anciens témoins conservés datent de 1200 environ, mais ces recueils de questions avaient circulé très tôt loin de Salerne, influençant notamment Adélard de Bath.

Mais en l'occurrence, de nettes différences existent et si, dans les *Questions salernitaines* comme dans le *Liber subtilitatum*, le mode de fonctionnement des réactifs est peu ou prou le même (la présence d'un poison suscite sudation, ébullition ou fumigation de l'élément considéré), les textes divergent tant par la nature de ces révélateurs (ainsi la céraste décrite dans tel recueil de questions¹⁰⁵, n'a pas droit de cité dans l'œuvre de Hildegarde), que par les systèmes d'explication de leur efficacité. Un des plus anciens manuscrits de la *Physica*, celui de Florence, copié vers 1300, indique ainsi comment procéder à un "essai" avec un ongle de licorne, et fournit une explication de son efficacité¹⁰⁶ : par une sorte de "personnification" du venin, auquel la force de l'ongle de licorne inspirerait tant de peur qu'il se mettrait à bouillir et à fumer, l'auteur de ces lignes justifie donc à sa manière ce que les anonymes rédacteurs de *Questions salernitaines* expliquaient pour leur part en recourant à une théorie de l'attraction¹⁰⁷. Ces différents "essais" au sens technique appartiennent donc apparemment à une même mouvance, mais nulle similitude lexicale ne se laisse mettre en évidence.

Les livres ou les chapitres consacrés aux poisons ne manquaient pas, par ailleurs, dans la littérature médicale arabe, dont certains représentants, tels le *Pantegni* d'Ali ibn al-Abbas al-

⁹⁹ *Héloïse et Abélard : lettres et vie*, éd. et trad. Y. Ferroul, Paris, 1996, p. 87-88.

¹⁰⁰ Guibert de Nogent, *Autobiographie*, éd. et trad. E.-R. Labande, Paris, 1981, III, 18, p. 443.

¹⁰¹ *Héloïse et Abélard : lettres et vie, op. cit.*, p. 87-88.

¹⁰² Cf. *Vita sanctae Hildegardis*, éd. M. KLAES, Turnhout, 1993.

¹⁰³ Cf. L. Mc Kinney, "An unpublished treatise of medicine and magic from the age of Charlemagne", *Speculum*, July 1943, vol. 18, n° 3, p. 494-496, notamment p. 495 : *Cor ejus si ligaveris in pelle leonis aut lupi omnes demonis efugat et si in latrocinis incideris, aborabunt te*. Voir aussi J. STÜRMER, "Von dem gîre". Untersuchungen zu einer altdeutschen Drogenmonographie des Hochmittelalters, *Würzburger medizinhistorischen Forschungen*, Bd. 12, Pattensen, 1978.

¹⁰⁴ Voir par exemple H. Sigerist, "Studien und Texte zur frühmittelalterlichen Rezeptliteratur", *Studien zur Geschichte der Medizin* 13, Leipzig, 1923.

¹⁰⁵ Cf. *The Prose Salernitan Questions, op. cit.*, B 103, p. 48 : *Queritur quare cornu cerastes super mensam positum sudet si cibus vel potus sit venenatus ?*

¹⁰⁶ Ms. Florence, Biblioteca Medicea Laurenziana, Ashburnham 1323, fol. 83r : *Nam unguis eius propter frequentem cursum et uelocitatem ipsius reliqua carni eius purior et sanior est, et ideo quandam uim in se habet que ueneno tantum timorem incutit quod etiam feruet et fumigat*.

¹⁰⁷ "L'air infecté par la présence d'une substance toxique se met à épaissir et, alors qu'il épaissit, la corne de serpent attire cet air devenu semblable à lui. Mais comme l'air ainsi attiré ne peut pénétrer la corne à cause de l'épaisseur de la matière et du caractère resserré des pores, il s'accumule autour de la surface. Et plus il est attiré, plus il s'accumule ; et à force de s'accumuler, il se met à émettre comme une humeur, comme une sueur, comme on peut le voir avec les pierres quand le temps est humide" (cf. *The Prose Salernitan Questions*, par exemple B 165, p. 84 : *Queritur quare ex presentia toxici cornu serpentis sudet ?*).

Magusi (Haly Abbas des Latins), n'étaient manifestement pas inconnus de Hildegarde¹⁰⁸ ; certaines parties de ce texte circulèrent de manière indépendante dès le XIIe siècle, surtout le dernier livre, *Practica*, X, qui circula sous le nom d'*Antidotaire*¹⁰⁹.

Le nom de Maïmonide, auteur d'un *Traité des poisons*¹¹⁰, vient également à l'esprit, d'autant que le chapitre *De Fungis* de la *Physica* est annoncé dans la liste inaugurale des *capitula* sous le nom de *De diversitate fungorum Moyses* ; mais, faute d'avoir la certitude que les plus anciens manuscrits scientifiques de Hildegarde, postérieurs de plus d'un siècle à l'œuvre originelle, en renvoient une image fidèle, la recherche des sources ne peut guère évoluer que sur des sables mouvants.

Dans le cas particulier des écrits médico-naturalistes de l'abbesse, les pistes sont en effet brouillées par l'alliance de deux facteurs, d'une part l'extrême difficulté qu'il y a à cerner les contours, les limites de l'œuvre d'origine, et d'autre part la capacité de réélaboration, de réécriture, de leur auteur, que peut illustrer entre autres l'exemple du révélateur à base d'ongle de licorne¹¹¹ : si des emplois similaires d'"unicornes" sont bien attestés ailleurs, y compris à la cour des papes¹¹² ou à la cour de grands laïcs, où l'échanson vérifiait à l'aide de "cornes de licorne" ou de "langues de serpents" que l'eau n'était pas empoisonnée¹¹³, il n'en demeure pas moins que le procédé décrit dans le *Liber subtilitatum* met en œuvre l'ongle et non la corne de l'animal, soit que l'auteur ait voulu se démarquer en innovant, soit qu'il ait recouru à une source qui nous est inconnue. On ne résistera donc pas ici à la tentation de conclure en répétant que, décidément, le savoir scientifique de l'abbesse, y compris sa toxicologie, est comme une belle fleur vénéneuse pour qui en recherche les sources.

Laurence Moulinier
Université Paris-8

¹⁰⁸ Seuls ces deux auteurs emploient par exemple le terme de *conglobositas*, et Hildegarde pourrait avoir emprunté au *Pantegni* le terme de *suffraganeus* qu'elle utilise à propos du soleil, dans le *Liber divinorum operum* : cf. P. DRONKE, "Platonic-Christian Allegories in the Homilies of Hildegard of Bingen", dans *From Athenes to Chartres, Neoplatonism and Medieval Thought, Studies in honour of Edouard Jeuneau*, éd. H. JAN WESTRA, Leyde/New York/Cologne, 1992, p. 381-396, p. 383-384, n. 11.

¹⁰⁹ D. JACQUART, F. MICHEAU, *La médecine arabe et l'Occident médiéval*, Paris 1997², pp. 106-107.

¹¹⁰ Cf. *Traité des poisons de Maïmonide (XIIes.) avec une table alphabétique*, trad. Dr I.-M. Rabinowicz, Paris, 1865, p. 59 : "Une chose qu'on mange souvent sans qu'on en connaisse bien la nature et qui pourtant est mortelle, c'est la truffe et le champignon".

¹¹¹ Cf. *supra*, n. 92.

¹¹² Cf. A. Paravicini Bagliani, *La cour des papes au XIIIe siècle*, Paris, 1995, p. 188 : ces "unicornes" sont clairement attestées pour la première fois dans l'inventaire du trésor pontifical rédigé en 1295 sous le pontificat de Boniface VIII.

¹¹³ Cf. F. Collard, "Le banquet fatal. La table et le poison dans l'Occident médiéval", in *La sociabilité à table. Commensalité et convivialité à travers les âges*, Rouen, 1992, p. 335-342.

